

Procédures collectives et contrats publics : cadre juridique et bonnes pratiques

Date :

Durée : 3.00 heures

Lieu :

Accessibilité et délais d'accès

Handicap : Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Pour tout renseignement, merci de contacter le référent handicap au 01 45 49 48 49 ou par mail à l'adresse formation@seban-avocat.fr.

Délais d'accès : 2 jours

Prix : 450.00 € HT / participant, soit 540.00 € TTC / participant

Informations et inscriptions : formation@seban-avocat.fr et/ou au 01.45.49.48.49

Dans un contexte économique fragilisé, les acheteurs publics sont de plus en plus souvent confrontés à des entreprises placées en procédure collective.

Pour sécuriser la continuité des contrats publics et éviter les risques juridiques, il est essentiel de maîtriser les règles applicables et d'adopter les bons réflexes dès l'ouverture de la procédure.

"Quelles conséquences une procédure collective emporte-t-elle sur l'exécution d'un contrat public ?"

"Comment l'acheteur peut-il réagir face à un cocontractant en difficulté, entre maintien du contrat et résiliation ?"

"Quels pièges éviter pour respecter à la fois le droit des entreprises en difficulté et celui de la commande publique ?"

Cette formation a pour objectif de rappeler le cadre juridique applicable, d'éclairer les acheteurs sur les réflexes à adopter et les pièges à éviter, et de transmettre les bonnes pratiques qui permettent de concilier procédures collectives et respect de la commande publique.

Profils des apprenants

- Services juridiques
- Services commande publique/achat
- Directions Générales
- Directions Ressources

Prérequis

- Notions en droit des entreprises en difficulté et/ou en droit de la commande publique

Objectifs pédagogiques

- Connaître les caractéristiques et les enjeux inhérents aux différentes procédures collectives
- Être en mesure de réagir face à un cocontractant ou un débiteur faisant l'objet d'une procédure collective

Contenu de la formation

SEBAN & ASSOCIES

282 boulevard Saint-Germain 75007 Paris | Tél : 01.45.49.48.49 | Fax : 01.45.49.33.59 |

formation@seban-avocat.fr | www.seban-associes.avocat.fr

SIRET 434 838 314 00046 – N° déclaration d'activité : 11 75 51367 75

- I. Les différentes procédures collectives : caractéristiques et déroulement
 - a. Phase de conciliation (confidentielle)
 - b. Procédure de sauvegarde judiciaire
 - c. Procédure de redressement judiciaire
 - d. Procédure de liquidation judiciaire
- II. Les procédures collectives appliquées au cocontractant d'une personne publique
 - a. Procédure collective et passation d'un contrat de la commande publique
 - b. Procédure collective en cours d'exécution d'un contrat public
- III. Les principales interrogations et difficultés identifiées et les bonnes pratiques pour y remédier
 - a. Le caractère confidentiel de la conciliation
 - b. L'éventuelle tardiveté de la déclaration de créance
 - c. Déclaration de créance et contentieux cours

Équipe pédagogique

- Responsable du centre : Marie-Hélène PACHEN-LEFEVRE - mhpachenlefevre@seban-avocat.fr
- Responsable administrative : Anne DEGANIS - adeganis@seban-avocat.fr
- Référent handicap : Jennifer GIFFE - formation@seban-avocat.fr
- Responsable pédagogique : Jennifer GIFFE - formation@seban-avocat.fr
- Responsable des réclamations : Jennifer GIFFE - formation@seban-avocat.fr
- Intervenantes : Eglantine ENJALBERT, avocate associée - eenjalbert@seban-avocat.fr et Marianne HAUTON, avocate associée - mhauton@seban-avocat.fr

Moyens pédagogiques et techniques

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

Qualité et indicateurs de résultats

Taux de satisfaction moyen en 2024 : 91%

Programme créé le 9 décembre 2025 - Version 1